



Rencontre des intervenants du PQAP

Toronto, 27 février 2015

Ordre du jour

- Réalisations et étapes à venir
- Reconnaissance des prestataires de cours et distribution du matériel de préparation aux examens
- Montant des redevances
- Mécanismes de contrôle de la validité des examens
- Paramètres de transition pour rétroaction

Réalisations

2012

- Analyse de fonction de travail
 - 83 experts

2013

- Profil de compétence
- Rédaction et validation du Curriculum
 - 42 experts

2014/2015

- Publication du Curriculum
- Rédaction et validation du matériel de prép. aux examens
 - 35 experts
- Rédaction des docs pour la reconnaissance des prestataires de cours

Prochaines étapes - 2015

Hiver

- Distribution des docs pour la reconnaissance
- Reconnaissance des prestataires de cours
- Rencontre avec les intervenants
- Distribution du matériel de prép. aux examens

Printemps

- Rédaction et validation de questions d'examens
 - 30 experts (1^{re} vague)
- Rencontre avec les intervenants (à confirmer)

Été/automne

- Publication d'exemples de questions d'examen
- Rencontre avec les intervenants (à confirmer)

Jan. 2016

- Implantation du PQAP
- Application des mécanismes de contrôle de la validité des examens

Réalisations et étapes à venir

- Échéancier respecté pour implantation en janvier 2016
- Occasions d'échanger
 - Rencontres envisagées avec les intervenants

Processus de reconnaissance

- Documents disponibles
 - Critères, formulaire et convention de licence;
 - Plans détaillés;
 - Chapitres modèles;
 - Tables des matières disponibles sous peu.
- Attentes concernant les demandes
 - Plans de cours généraux afin de confirmer les contenus couverts
 - Confirmer l'utilisation des tables des matières ou soumettre des explications concernant les changements apportés à cette structure

Distribution du matériel de préparation aux examens

- Publication échelonnée
 - Modules publiés terminés à la fois en français et en anglais;
 - Ordre de publication anticipé:
Assurance vie et fascicule portant sur la fiscalité (prêts);
Déontologie, maladie-accidents et fonds distincts à la fin mars;
 - Module final à venir d'ici la fin mars, comme prévu.

Montant des redevances

- Basé sur le nombre prévu de candidats et les coûts de développement finaux
- Équation connue, mais certains paramètres à confirmer au fil du temps
- 140 \$ au maximum, mais montant au-dessous de 100 \$ envisagé

Mécanismes de contrôle de la validité des examens

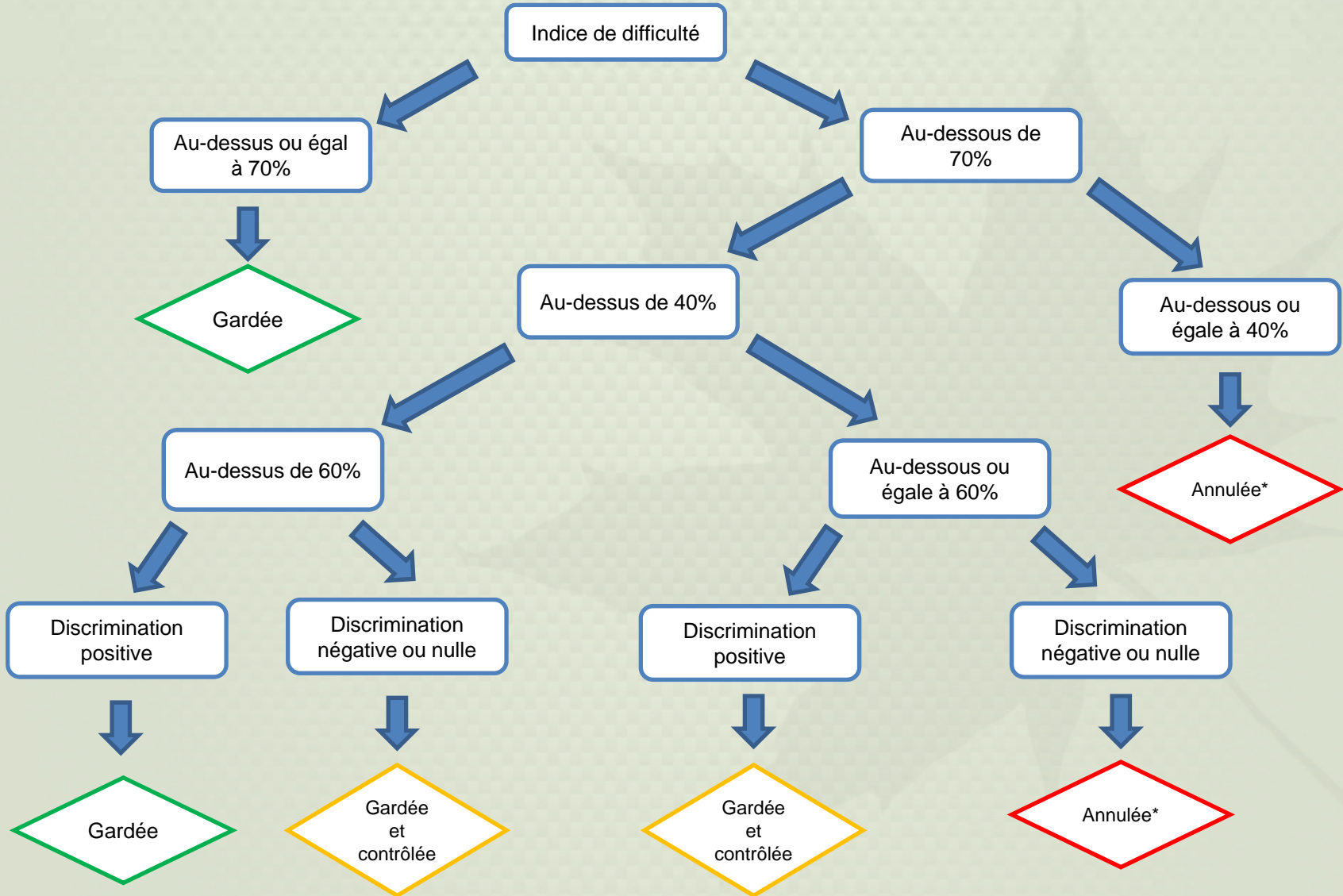
- Objectif : S'assurer que les candidats bien préparés qui maîtrisent toutes les compétences évaluées sont en mesure de réussir tous les modules.
- 3 mécanismes de contrôle :
 - Processus de développement rigoureux;
 - Contrôle statistique de la validité des examens et du niveau de difficulté (en période de transition et en continu);
 - Contrôle qualitatif en continu.

Mécanismes de contrôle (suite)

- Critères déclenchant l'application des contrôles statistiques en période de transition :
 - Taux de réussite modulaires au-dessous de 70 %;
 - Moins de 300 réponses par question;
 - Taux de réussite moyen de 70 % maintenu sur moins de 4 semaines consécutives.
- Fondements du contrôle :
 - Indice de difficulté;
 - Indice de discrimination.

Mécanismes de contrôle (suite)

- Barèmes pour l'indice de difficulté :
 - 70 % des candidats réussissent la question = question conservée;
 - 40 % ou moins des candidats réussissent la question = question annulée ou remplacée.
- Barèmes pour l'indice de discrimination (difficulté entre 40 et 70 %) :
 - Questions avec un indice positif = conservées;
 - Questions avec un indice négatif = annulées ou remplacées;
 - Questions avec un indice nul = conservées, mais surveillées.



Mécanismes de contrôle (suite)

- Critères additionnels pour une annulation:
 - Discrétion des spécialistes en M&É, surtout pour les cas limitrophes;
 - Fiabilité des données – validation de la représentativité.
- Résultat du contrôle statistique:
 - Exclusion des questions indûment difficiles;
 - Exclusion des questions qui ne distinguent pas les candidats qui sont bien préparés de ceux qui ne le sont pas.

Mécanismes de contrôle (suite)

- Considérations pratiques
 - Seuil de réussite ajusté en fonction du nombre de questions incluses (jamais au-dessus de 60 %);
 - Points obtenus pour une question invalide considérés dans le score total;
 - Temps requis pour appliquer les mécanismes de contrôle qualité.
- Exemple
 - Un candidat a obtenu une note de 14/25 (échec) mais a répondu correctement à une question qui sera plus tard jugée invalide et annulée;
 - Score révisé de 14/24 (note de passage puisque score le plus près du seuil de 60 % sans le dépasser).

Mécanismes de contrôle (suite)

- Contrôle en continu:
 - Quantitatif à l'aide d'analyses statistiques;
 - Qualitatif à l'aide des commentaires et suggestions des candidats et des intervenants.
- Résultat du contrôle en continu:
 - Remplacement ou amélioration des questions ayant des faiblesses mesurables;
 - Remplacement ou amélioration des questions ayant des faiblesses qualitatives.

Transition

- Le Comité de gouvernance a examiné les enjeux liés à la transition et a développé une proposition à ce sujet.
- Votre rétroaction est demandée dans les semaines à venir pour permettre la présentation et l'approbation des OCRA en avril.

Transition (suite)

- Perspective historique – les origines du LLQP
 - Licence à plusieurs étapes qui devient une licence à une seule étape;
 - Changement significatif dans l'étendue du curriculum pour l'entrée en carrière;
 - Transition – solution arbitraire – réduction du seuil de réussite jusqu'à ce que l'impact soit mesurable.
- Contexte actuel
 - Curriculum révisé – mais similaire en terme d'étendue;
 - Accès aux technologies performantes pour contrôler l'évaluation et permettre l'utilisation de solutions scientifiques pendant la période de transition;
 - Mécanismes de contrôles de la validité des examens, tel que souligné plus tôt.

Transition (suite)

- Choix de la formation et de l'examen vers la fin de 2015
 - Une fois que les cours pour le programme harmonisé seront disponibles, les candidats pourront choisir leur parcours :
 - La formation et l'examen actuels, avec une échéance connue
 - Le programme harmonisé:
 - S'il réussit son cours avant que le nouvel examen soit prêt, le candidat pourra faire l'examen actuel en fonction des règles de reprises en vigueur jusqu'à l'échéance;
 - S'il échoue à l'examen actuel, il pourra passer le nouvel examen en réinitialisant les règles de reprise, c.-à-d. que la première tentative au nouvel examen sera considéré comme un premier essai.

Transition - Québec

- La transition au Québec sera différente dans le contexte de la réduction du nombre de modules.
- L'Autorité des marchés financiers développera des critères d'équivalence pour les modules, afin de faciliter la transition.



Merci!